

La vente HLM

La vente HLM est l'une des possibilités pour devenir propriétaire de son logement. Voici ce qu'il faut en savoir et à qui s'adresser sur le territoire de Le Mans Métropole.

Page modifiée le mercredi 17 janvier 2024 • Données Le Mans Métropole

Principe



© Podeliha

Certains programmes HLM peuvent être proposés à la vente s'ils ont été acquis ou construits depuis plus de 10 ans par un organisme HLM. Ces ventes concernent **des appartements ou des pavillons**.

Public

Logement occupé

Un logement occupé ne peut être vendu qu'à son locataire, s'il l'occupe depuis au moins deux ans. Toutefois, sur demande de celui-ci, le logement peut être vendu à son conjoint ou, sous conditions de ressources, à ses ascendants et descendants.

Ces derniers peuvent acquérir de manière conjointe avec leur conjoint, leur partenaire ayant conclu un pacte civil de solidarité ou leur concubin.

L'initiative peut également venir du locataire qui occupe le logement depuis au moins deux ans. Celui-ci peut adresser une demande d'acquisition de son logement à l'organisme HLM propriétaire. La réponse de l'organisme doit être motivée et rendue dans les deux mois.

Il n'y a pas de plafond de ressources à respecter pour le locataire qui achète le logement qu'il occupe, mais il doit occuper le logement depuis au moins deux ans. Si cette condition d'occupation n'est pas remplie, ni le locataire, ni ses proches ne peuvent acquérir le logement.

Logement vacant

Un logement vacant peut être vendu prioritairement aux personnes et organismes suivants.

- À toute personne sous le plafond de ressources de l'accession sociale à la propriété*,
- à une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales,
- à toute autre personne physique.

* À savoir l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux qui disposent de patrimoine dans le département, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient.

Interlocuteurs



© Podeliha

Les opérateurs HLM suivants sont amenés à se séparer de biens. Touchez ou cliquez sur leur nom pour consulter les programmes mis en vente, sur leur site internet.

- [Le Mans Métropole habitat](#),
- [Podeliha](#),
- [Sarthe habitat](#),
- [Union et progrès](#).

10

ans

C'est l'âge minimum du logement construit ou acquis par l'organisme HLM qui peut être soumis à la vente.



© Podeliha